

Agadir Ida-outanane :Réalisation de projets socioéconomiques

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 30-05-2009 22:52:12

Réunion du conseil préfectoral au terme de sa session ordinaire du mois de mai

Le conseil préfectoral d'Agadir Idaoutanane s'est réuni, le 21 mai de l'année en cours, au terme de sa session ordinaire du mois de mai, pour débattre autour de la validation des modifications portant sur la programmation des engagements au budget de la province au terme de l'année 2009, la promulgation du transfert des engagements au budget de la province et celle du transfert des engagements au budget annexe de la même année.

Les réunis se sont, ainsi, penchés sur l'étude de la demande d'occupation à titre précaire, par la société "Paradis d'Agadir", d'une parcelle de lot au jardin de la vallée des oiseaux, l'étude et la concertation du cahier des charges relatif au café du jardin de la vallée des oiseaux et l'étude de la demande du président de la commune urbaine d'Agadir, portant sur la création des kiosques à l'accès du jardin.

Parmi les axes fondamentaux de l'ordre du jour de cette réunion figurait, aussi, le bilan des réalisations du conseil dans les secteurs de l'eau, des voiries, de l'électrification rurale et de la santé.

Cette réunion, ayant connu l'assistance de Rachid Filali, wali de la région Souss Massa Drâa et gouverneur de la préfecture d'Agadir Idaoutanane, a été présidée par Abderrahim Oummani, président du conseil. Cette réunion, incombe-t-il encore de le souligner, a coïncidé avec l'avènement du nouveau secrétaire général de la province d'Agadir Hassan Khayi, récemment affecté dans ce poste. Abderrahim Oummani, au cours de son allocution prononcée à cette occasion, a avancé que le principe de la démocratie est un pilier fondamental indispensable pour le développement, étant donné que cette dernière permet l'instauration de l'équilibre socio-économique et de la justice sociale. Et c'est, bien, dans ce sens que le conseil a toujours veillé sur la pérennisation de la décentralisation et de la déconcentration. Comme il a, toujours misé sur la promotion et sur le développement du monde rural.

Et, en vue de traduire en réalité cette volonté, le conseil oeuvrait sur l'élaboration, depuis sa succession à la gestion, en tant qu'institution représentative, des affaires de cette province, d'un plan quadriennal s'assignant la détermination des priorités, selon les régions, en matière de création et d'opérationnalisation des projets de développement d'aspect et de tendances à la fois sociaux et économiques. Le président a ajouté que le conseil de la préfecture a procédé, dans le cadre du désenclavement du monde rural à la réalisation de la voie Taba-Imâzine (48.2 km). Comme il s'est impliqué, dans un cadre partenarial, dans la mise en oeuvre du programme national 2 des voies rurales qui porte, bien effectivement, sur la réalisation de 270 km, liant la population rurale au réseau routier à hauteur de 90%, aux horizons de l'année 2012. Il a ainsi attribué une enveloppe budgétaire frôlant les 7.5 MDH à la mise en oeuvre du programme complémentaire relatif à la réalisation de 42.26 km de voies rurales.

Dans le secteur de l'eau, a-t-il enchaîné, le conseil a opté, dans un cadre participatif, pour la liaison, à travers l'approvisionnement individuel, de 6 douars au niveau de la commune de Drarga et de celle d'Amsekroud. Cette opération, il faut le souligner, a nécessité 22.380.000,00 de dirhams. Dans le même contexte via sa participation et sa coordination, le conseil a contribué à l'approvisionnement en eau potable, à partir des barrages Moulay Abdellah et Abdel Moumen, de 115 douars. Aussi, en matière d'électricité, il s'est investi dans la réalisation de la première tranche du projet d'électrification rurale DORSAL et dans celle des autres tranches du projet PERG; l'objectif opérationnel étant l'électrification, au terme de l'année 2009, du monde rural, à hauteur de 91%.

Procédant toujours à l'énumération des avancées du conseil, Abderrahim Oummani a évoqué que l'intérêt a été accordé, dans un premier temps, aux équipements et aux infrastructures de base; le conseil s'est penché sur la dotation de la province d'infrastructures sociales, dans les secteurs de la santé, de l'enseignement et de la jeunesse et le sport. Dans ce cadre, le conseil a conclu une convention de partenariat avec la délégation régionale de la formation professionnelle, relative à la mobilisation des unités mobiles, prodiguant aux jeunes du monde rural des cycles de formation et des stages dans diverses spécialités.

Il a procédé, ainsi, à la signature d'une convention de partenariat avec l'Agence de développement social et la commune d'Aourir pour la construction et l'extension de Dar Talib d'Aourir, ayant nécessité une enveloppe budgétaire s'élevant à 300.000,00 dirhams.

équipements médicaux

Dans le domaine de la Santé, le conseil a conclu, avec la délégation régionale de la santé, une convention pilote concernant la caravane médicale. Il a, de ce fait, doté cette délégation de moyens logistiques dont trois ambulances, outre les engagements d'ordre financier destinés à l'achat des médicaments, d'équipements médicaux et à celui des carburant et des lubrifiants.

A travers toutes ces avancées, le conseil a contribué à la traduction de la volonté royale et à l'instauration de la philosophie restaurée par le chantier de Règne qui est, bien évidemment, l'initiative nationale pour le développement humain. Et ce via, l'instauration des piliers de développement et l'accélération du rythme des programmes inscrits dans l'Initiative. Le wali, au terme de son intervention, s'est dit très satisfait quant aux réalisations du conseil et quant à sa manière et ses outils de travail. Comme il s'est félicité de la convivialité caractérisant ce conseil et de la convergence persistant entre cette institution représentative et les autorités locales, les autorités de la wilaya et celles de la province, en l'occurrence.

Elmahjoub Rouane
LE MATIN